

**Ecole d'Aubignosc**

**COMPTE-RENDU DU PREMIER CONSEIL D'ECOLE**

**Année scolaire 2023-2024**

**Le 07 novembre 2023**

**Étaient présents :**

❖ Les enseignantes de l'école d'Aubignosc :

Mme Hélène LEVY-FALK, directrice

Mme Mélanie MONFRIN, adjointe

Mme Mélanie RAMOS CALADO, adjointe

❖ Les représentants de la mairie d'Aubignosc :

Mme Elisabeth SECHEPINE, conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires

M. René AVINENS, maire d'Aubignosc

❖ Les représentants des parents d'élèves :

Mmes Aurore RODRIGUEZ, Marjorie ESTUBIER, Carine MOREAU, Elodie JUHEL

M. Lionel SEGUIER

**Étaient excusés :**

Mme EYSSAUTIER, Inspectrice de l'Éducation Nationale de la circonscription de Sisteron

M. SECHEPINE, représentant des parents d'élèves

La séance débute à 17h30 à l'école d'Aubignosc

**1) Présentation de l'équipe pédagogique et des parents nouvellement élus.**

L'équipe pédagogique est composée de :

- 2 enseignantes à temps plein : Mmes Mélanie MONFRIN (CP-CM2) et Hélène LEVY-FALK (CE2-CM1).
- 2 enseignantes à temps partiel : Mmes Mélanie RAMOS CALADO (CE1-CE2) à 75 % les lundi, mardi et jeudi et Mélanie MERLE (CE1-CE2) à 25 % le vendredi.
- 2 AESH (Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap), Mmes Véronique MILLET et Sandrine PARDESSUS.
- La directrice est déchargée un mardi par mois par M. Mavrick ANTHOUARD.

Les parents nouvellement élus sont :

- Mme Marjorie ESTUBIER (titulaire) et M. Lionel SEGUIER (suppléant) pour la classe de CP-CM2
- Mmes Carine MOREAU (titulaire) et Elodie JUHEL (suppléante) pour la classe de CE1-CE2
- Mme Aurore RODRIGUEZ (titulaire) et M. Benjamin SECHEPINE (suppléant) pour la classe de CE2-CM1

Rappel du rôle des parents délégués :

- assurer un lien entre l'équipe éducative et les autres parents.
- participer aux trois conseils d'école dont les dates sont mentionnées dans la note de rentrée.

Les coordonnées téléphoniques et adresses mails des délégués ont été communiquées à tous les parents d'élèves.

## 2) Effectifs du RPI et répartition

A ce jour :

- A l'école d'AUBIGNOSC :

9 CP	17 CE1	11 CE2	16 CM1	8 CM2	<b>Total : 61 élèves</b>
------	--------	--------	--------	-------	--------------------------

Répartition :

$9\text{ CP} + 8\text{ CM2} = 17\text{ élèves}$      $17\text{ CE1} + 5\text{ CE2} = 22\text{ élèves}$      $6\text{ CE2} + 16\text{ CM1} = 22\text{ élèves}$

- A l'école de CHÂTEAUNEUF :

7 PS	14 MS	11 GS	<b>Total : 39 élèves</b>
------	-------	-------	--------------------------

Répartition :

$7\text{ PS} + 14\text{ MS} = 21\text{ élèves}$      $11\text{ GS} + 7\text{ CP} = 18\text{ élèves}$

- Total RPI :

<b>100 élèves</b>
-------------------

Les enseignantes ont fait le choix de décroisonner 3 fois par semaine. Les élèves sont répartis en 3 groupes (CP-CE1, CE1-CE2 et CM1-CM2) pour l'EPS, l'anglais, l'EMC, les Arts Plastiques-Musique et Géographie/Découverte du monde -Espace.

## 3) Règlement intérieur et charte de la laïcité

Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité par le conseil d'école.

Il sera communiqué à tous les parents qui en prendront connaissance et le signeront. Il sera distribué et collé dans le cahier de liaison. De plus, il sera affiché sur le tableau d'affichage de l'école.

La charte de la laïcité est présentée.

## 4) Présentation des projets en cours et à venir

- Le projet avec l'association Plus Fort pour travailler sur le vivre ensemble a été annulé faute de financement.
- Annulation (en raison de la mise en place du plan Vigipirate renforcé) de la venue de MM. KROCKZEC de la bibliothèque pédagogique Richaudeau prévue le 20/10 après-

midi et report à une date ultérieure.

- Cinéma « Valentina » le 11/01 pour tous les CP/CE1 (33 élèves). La sortie (trajet + entrées cinéma) est entièrement prise en charge par la coopérative scolaire. Les CE2 et CM iront également au cinéma plus tard dans l'année.
- Savoir Rouler à Vélo pour les CM2 et quelques élèves de CM1 avant fin décembre en prévision du Tour du O4 (avril 2024)
- Participation au prix des Incorruptibles (prix littéraire)

## **5) Association des écoles et financement des projets**

Le solde de la coopérative scolaire au 7 novembre 2023 est de **9867€51**.

Sur 76 familles sur le RPI, 44 ont fait un don, soit 58% des familles.

Cette participation a rapporté 877€.

Le conseil d'école rappelle que cet argent permet de financer les projets divers, sorties, classes de découverte, du petit matériel pédagogique en fonction des projets / activités de classe.

## **6) Evaluations nationales**

Les compétences des élèves de CP, CE1 et CM1 ont été évaluées en français et en mathématiques dans le courant du mois de septembre. Pour les CP, de nouvelles évaluations auront lieu fin janvier. Les résultats des élèves de CP, CE1 et CM1 ont été communiqués aux parents.

Cette année, l'école d'Aubignosc a été retenue par le Ministère de l'Education Nationale pour participer à des évaluations nationales test en CE2.

## **7) Aide aux élèves en difficulté**

- En classe de CE1-CE2, 5 élèves ont été signalés auprès du Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED) au niveau relationnel et/ou manque de confiance en soi et 6 élèves pour des difficultés d'apprentissage. En CE2-CM1, 2 élèves ont été signalés pour des troubles du comportement.
- Organisation des APC : les Activités Pédagogiques Complémentaires sont proposées aux élèves qui présentent des difficultés ponctuelles afin de leur apporter une aide différenciée. Elles permettent également de travailler d'une manière différente ou de rattraper un travail après une absence. Elles ont lieu de 16h15 à 16h45, 2 fois par semaine pour une période fixée par l'enseignante. Les APC sont hors temps scolaire et sont donc soumises à autorisation parentale. Elles ont débuté le 06/11.

## **8) Sécurité**

- *Un exercice incendie* a été réalisé le 14/09 à 10h. Étaient présents 61 enfants et 5 adultes. L'école a été évacuée en 1 min 29 s.
- *Un exercice PPMS confinement* devait avoir lieu dans la semaine du 16 au 20 octobre mais suite aux évènements marquants de l'actualité, Mme EYSSAUTIER, IEN, a demandé un report à la semaine de la rentrée des vacances d'automne.

- *Vigipirate renforcé* : A la suite de l'attaque d'Arras, la posture VIGIPIRATE a été réévaluée au niveau « urgence attentat ». Des consignes de sécurisation telles que le renforcement de la surveillance et le contrôle des rassemblements aux abords des établissements, la restriction voire l'interdiction des activités aux abords des bâtiments, le renforcement du contrôle d'accès des personnes et des véhicules ont été passées. Il convient également de renforcer l'ensemble des dispositifs de sécurité et de veiller à ce qu'ils soient parfaitement opérationnels (systèmes d'alerte, PPMS, lien avec les forces de sécurité, annuaire des personnes à joindre en cas d'alerte ...).
- *Les deux Plans Particuliers de Mise en Sûreté (PPMS)* de l'école (Risques majeurs naturels et technologiques et Attentat-intrusion) ont été mis à jour et communiqués aux nouveaux référents gendarmerie, MM. DE ZANET et DOSSIER, qui l'analyseront (améliorations évoquées : mise en place d'un boîtier « appel » et liaison entre la cantine, l'école et la mairie.)

## 9) Infos diverses

- *Journée nationale de lutte contre le harcèlement* : jeudi 09/11. Les enseignantes mèneront respectivement dans leur classe une réflexion sur le sujet et en parallèle, le sujet a été traité en EMC toute la semaine. Jeudi 09/11, ce travail sera poursuivi par la réalisation collective d'une fresque selon les modalités suivantes :
  - pour les CP/CE1 : coloriage des lettres « NON AU HARCELEMENT »
  - pour les CE2 /CM1 /CM2 : écriture libre sur un post-it d'un mot (CE2) ou d'une courte phrase (CM)
  - le jeudi 09/11 de 13h30 à 14h15 : mise en commun avec élaboration de la fresque (placée dans le hall de l'école) avec collage des lettres et des post-it, et présentation par les élèves de CM volontaires.
  - le vendredi 17 novembre, les CE2 (une partie), CM1 et CM2 assisteront à une visioconférence sur le thème du harcèlement.
  - un questionnaire individuel et anonyme va être soumis prochainement aux élèves de CE2, CM1, CM2, concernant le harcèlement.
- *Dispositif PHARE* : après sollicitation du RASED, mise en place des tableaux « des signaux faibles » à partir de la rentrée des vacances d'automne afin d'analyser une situation signalée au sein de l'école. Ces tableaux impliqueront l'école (classe et cour), le périscolaire et les familles des enfants concernés.
- *APQ* : Les 30 minutes d'Activités Physiques Quotidiennes sont réparties sur les récréations. Les changements d'horaires de l'école (perte de 15 min le matin) compliquent leur bonne mise en œuvre.
- L'école a été retenue par le ministère de l'Éducation Nationale pour participer à un dispositif de déclaration des copies d'œuvres protégées du 20/11 au 15/12/2023.
- Les enseignantes déplorent le langage très familier voire ordurier à caractère sexuel de nombreux enfants, du CP au CM2.

## 10) Travaux divers

- Les enseignantes remercient la mairie pour la réalisation pendant les vacances d'automne de

travaux divers (fixation de cartes, déplacement d'un tableau, pose de supports d'accrochage).

- Un lavabo de collectivité serait nécessaire dans les toilettes adultes afin de pouvoir laver la peinture ou la vaisselle plus facilement.
- Un second panneau d'affichage à l'extérieur de l'école permettrait d'afficher les documents réglementaires en entier, le premier panneau étant trop petit.
- Un tapis de sol ininflammable a été donné à l'école. L'enseignante de CP/CM2 demande l'autorisation de l'installer dans sa classe. M. le Maire donne son accord pour l'installer, en le fixant au sol pour éviter de le déplacer.
- La pelouse a été semée de nouveau car elle était très abimée. La mairie demande que cet espace ne soit plus utilisé quelque temps.

### **11) Questions soulevées par les délégués des parents d'élèves**

Aucune question n'a été rapportée par les représentants de parents d'élèves.

### **12) Intervention de M. le Maire**

La mairie a de bons échos sur le nouveau prestataire de la cantine. De nombreux enfants y sont inscrits (89 cette semaine).

Un composteur sera installé prochainement.

**La séance est levée à 20 heures 30.**